

mariage procura à la jeune femme une belle occasion d'exercer sa charité et de faire apprécier ses vertus et sa haute intelligence. Elle sut même s'initier aux affaires commerciales de son mari : et bien lui en prit, car la mort le lui enleva peu d'années après leur union. Pour consolation, il restait à la veuve un fils de deux ans environ, qui devait être aussi son orgueil. C'est le célèbre Dom Claude-Martin, auteur de la vie de sa mère, qui entra chez les Bénédictins de Saint-Maur, devint prier de l'ordre à Meulant, et resta célèbre par ces rares vertus et par sa science du gouvernement.

Retournée chez son père, Marie Guyart s'adonna aux exercices de piété avec une assiduité soutenue. Elle ne s'absentait de chez elle que pour se rendre à l'église, puis elle vaquait aux travaux du ménage, surveillait son enfant, travaillait pour les autels, et recevait les pauvres et les infirmes. "Voici, raconte Claude Martin, l'ordre que suivait ma bonne mère dans ses actes de charité : pour honorer JÉSUS-CHRIST dans la personne de ses membres souffrants, elle faisait asseoir ses protégés dans un fauteuil ; puis, se mettant à genoux devant eux, elle pansait leurs maux, lavait leurs plaies, ne craignant point d'en approcher le plus près possible de son visage afin d'en respirer la mauvaise odeur."

C'est ainsi que la jeune femme vit s'écouler ses années de veuvage. Sa vie était toute à Dieu, mais elle nourrissait un dessin bien cher à son cœur : c'était d'entrer dans un monastère. Comment accomplir ce dessein avec cet adolescent qu'elle laisserait dans l'isolement ? L'idée de la séparation lui répugnait ; elle dut donc attendre de meilleurs jours, tout en se préparant peu à peu à entrer dans quelque noviciat de religieuses. Une voix intérieure lui criait sans cesse qu'elle serait Ursuline, et quand son fils eut atteint ses onze années, la même voix lui dit : "Vite ! vite ! il est temps. Il ne fait pas bon pour toi dans le monde !"

Plus l'heure de la séparation approchait, plus la pauvre mère se sentait abattue, impuissante. Ce fut enfin le 25 janvier 1631, qu'elle résolut d'en finir. Elle appela son fils près d'elle, et lui communiquant ses intentions : "Mon cher enfant, lui dit-elle, j'ai à vous confier un secret que je vous ai tenu caché jusqu'à présent, parce que vous n'étiez pas en âge de l'écouter ni d'en comprendre l'importance. Maintenant que vous êtes plus raisonnable et que je suis sur le point de l'exécuter, je ne puis différer de vous en faire part. Je vous dirai donc que, dès le temps que Dieu m'a séparée de votre père, il m'a inspiré le dessein de renoncer au monde et de me faire religieuse. Depuis ce temps, ce dessein s'est toujours fortifié,